



Fédération des femmes du Québec

Mémoire présenté dans le cadre de la
consultation en vue du troisième plan de lutte à
la pauvreté et à l'exclusion sociale

L'ÉCONOMIE FÉMINISTE : un outil à privilégier pour lutter contre la
pauvreté et l'exclusion sociale des femmes au Québec

Janvier 2016

COORDINATION ET CO-RÉDACTION

Mélanie Sarazin, PRÉSIDENTE

Fédération des femmes du Québec

Élisabeth Germain, VICE-PRÉSIDENTE AUX MEMBRES INDIVIDUELLES

Fédération des femmes du Québec

RÉVISION ET CORRECTION

Cybel Richer-Boivin, Responsable des communications, de la promotion et de la recherche – Fédération des femmes du Québec

Sylvie St-Amand, Responsable de la gestion financière, administrative et comptable
Fédération des femmes du Québec

Table des matières

Introduction	1
La Fédération des femmes du Québec.....	2
Les États généraux de l’action et de l’analyse féministes.....	3
La Marche mondiale des femmes	5
l’État de la situation : Les femmes et la pauvreté.....	7
Quelques constats et statistiques de la pauvreté chez les femmes	8
Conséquences de la pauvreté	9
L'austérité comme violence faite aux femmes.....	10
L’analyse différenciée selon les sexes (ADS)	12
Una analyse intersectionnelle.....	13
Le plan d’action et ses orientations	16
Pour une économie féministe.....	18
En solidarité avec le mouvement communautaire : Revendications communes	20
La reconnaissance et le financement des groupes autonomes de femmes	23
La défense des droits au coeur de la lutte à la pauvreté	23
Conclusion	25
Liste des recommandations.....	27

Les femmes représentent la moitié de la population mondiale. Elles fournissent 67 % des heures de travail, mais elles ne gagnent que 10 % du revenu mondial et possèdent moins de 1 % de la fortune mondiale. L'autonomie économique des femmes se réfère à leur capacité à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins ainsi qu'à ceux des personnes qui dépendent d'elles et à décider de la meilleure façon d'y parvenir.¹

La proportion de richesse accaparée par le 1% le plus riche au Québec, qui était de 7% il y a 25 ans, représente près de 12 % aujourd'hui.²

Ce qui motive notre action : l'élimination de la pauvreté, qui fait obstacle à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, en mettant de l'avant une économie basée sur des principes féministes de solidarité.³

¹<http://www.ffq.qc.ca/luttes/pauvrete/a-propos/>

²Alain Noël et Myriam Fahmy (dir.), Miser sur l'égalité. L'argent, le pouvoir, le bien-être et la liberté, Montréal, Institut du Nouveau Monde (INM) et Fides, 2014.

³<http://www.ffq.qc.ca/luttes/pauvrete/a-propos/>

Introduction

Le patriarcat ainsi que le capitalisme et ses mesures néolibérales sont les deux principaux systèmes d'oppression qui maintiennent les femmes dans la précarité et la pauvreté : « le patriarcat, [...] maintient une division sexuelle du travail défavorable aux femmes, et le néolibéralisme, [...] fait passer les profits des entreprises privées avant le droit de la population à une vie décente »⁴. Combinés à ces idéologies, d'autres systèmes d'oppression tels que le racisme, le colonialisme, le capacitisme, l'hétérosexisme, etc., accentuent la reproduction des inégalités de façon systémique et viennent aggraver la situation de précarité et de pauvreté chez les femmes autochtones, en situation de handicap, immigrantes, racisées et marginalisées.⁵

Au Québec les femmes composent plus de la moitié de la population québécoise et sont celles qui vivent le plus la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cette consultation en vue du troisième plan d'action gouvernemental se fait dans un contexte québécois difficile où le gouvernement désinvestit massivement dans les programmes de santé et de services sociaux et met en place des mesures austères qui enfonce de plus en plus les femmes et la société québécoise.

Ce mémoire ne prétend nullement faire le tour des enjeux liés à la pauvreté et de ses conséquences sur les femmes, ni faire une analyse ou un bilan approfondi. Nous nous sommes par contre inspirées des travaux du Collectif pour un Québec sans pauvreté qui, nous désirons le souligner, joue un rôle majeur dans notre société pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et qui travaille AVEC les femmes et les personnes les plus vulnérables de notre société.

Ce mémoire vise certains éléments, du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, entre autres l'analyse différenciée selon les sexes et une analyse intersectionnelle, qui sont essentielles dans la perspective de « se doter d'un projet féministe de société qui vise une refonte radicale du système économique et politique avec un État au service de la démocratie et du bien commun »⁶ et qui vise l'atteinte d'une réelle égalité pour toutes les femmes.

⁴La pauvreté : une décision politique (2007). Analyse féministe des causes de la pauvreté, L'R des centres de femmes.

⁵L'institut canadien de recherches sur les femmes (2006). Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle : une vision émergente.

⁶<http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/bien-commun>

Afin de faire de cette lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale une lutte pour que toutes les femmes puissent vivre dans une société égalitaire, il va de soi que la richesse doit se distribuer autrement. « [...] si la réduction des inégalités fait partie des buts de la stratégie nationale, ainsi que l'amélioration de la situation économique des personnes et des familles, aucune orientation ne parle de la fiscalité. Pourtant, la fiscalité est justement au cœur de la redistribution de la richesse ».⁷ Des solutions fiscales existent, elles seront présentées au cours du présent texte.

La Fédération des femmes du Québec

La Fédération des femmes du Québec est une organisation féministe autonome qui travaille à la transformation et à l'élimination des rapports sociaux de sexe et des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie de toutes les femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leur contribution à la société.

La FFQ est un carrefour de solidarité féministe réunissant des membres individuelles et associatives d'une grande diversité autour de la volonté de créer une société sans oppression ; ce carrefour se veut représentatif du pluralisme de la société québécoise et de la diversité du mouvement des femmes, particulièrement des femmes marginalisées ou vivant des oppressions.

La FFQ vise la justice et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples. Au sein du mouvement des femmes, la FFQ assume un leadership collectif pour faire avancer un projet féministe de société ancré dans les valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité ; l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice, et la paix.

À l'échelle internationale, elle se préoccupe, de développer ou renforcer des liens de solidarité pour la défense des droits des femmes et l'égalité entre les sexes en particulier concernant les pactes et conventions internationales protégeant les droits des femmes.

La FFQ est un organisme non partisan de défense collective des droits des femmes, d'éducation et d'action politique, qui offre aux féministes un espace démocratique de militantisme et d'action, d'analyse et de réflexion, de débat, de formation, de

⁷Collectif pour un Québec sans pauvreté, (2015), Pour construire un Québec sans pauvreté : Quelques éléments d'analyse politique et extraits choisis.

concertation en solidarité avec les femmes au Québec, au Canada et à travers le monde, qui créent des alternatives aux systèmes d'oppression les affectant.

La FFQ assure un leadership et est une force collective pour le mouvement féministe au Québec, et ce, depuis cinquante ans. Réelle institution, la FFQ a su au fil des années mobiliser des milliers de femmes et éduquer la société dans le but de transformer les rapports sociaux de sexe et de créer ainsi une réelle égalité de fait.

En ce qui concerne la lutte à la pauvreté, les actions de la FFQ visent une meilleure redistribution des richesses, le droit pour toutes à l'emploi et à la dignité. En ce sens, la FFQ milite au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et au sein du Collectif pour un Québec sans pauvreté. La FFQ a aussi récemment participé ces dernières années aux commissions sur la réforme de l'assurance-emploi, sur la réforme des régimes de retraite, sur l'assurance autonomie et sur la fiscalité; des mesures qui ont toutes un impact sur l'autonomie économique des femmes et pour lesquelles les gouvernements ne tiennent pas compte les effets spécifiques selon le genre. La FFQ a aussi pris part à la commission populaire sur le droit au logement organisée par le FRAPRU et a produit en 2013, conjointement avec l'Institut de recherches et d'études féministes, le Réseau québécois en études féministes, l'Institut d'études internationales de Montréal et le Service aux collectivités de l'UQAM, une étude portant sur les conditions de travail et de vie des femmes.⁸

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes

Initiés en 2011 par la Fédération des femmes du Québec et portés très largement par le mouvement des femmes au Québec, les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) ont pris fin en novembre 2013. Cette démarche de deux ans a permis de construire collectivement un projet féministe de société afin de mieux agir contre les injustices auxquelles les femmes continuent à faire face.

Lors des États généraux, le mouvement a adopté une résolution en lien avec le bien-vivre et la santé globale des femmes indiquant bien qu'elles sont affectées par différents déterminants sociaux, entre autres la pauvreté. Toute une autre section de ces États généraux était dédiée au système économique et au travail des femmes. L'idée étant « de remettre en question le système économique actuel et poursuivre les luttes

⁸Stéphanie MAYER, Les effets de la libéralisation des marchés sur les conditions de travail et de vie des femmes. Le cas Wal-Mart, voir <http://www.ffq.qc.ca/2013/11/les-effets-de-la-liberalisation-des-marches-sur-2/>

féministes ». ⁹ Dans l'objectif de créer une société à l'image d'un projet féministe, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité par le mouvement féministe présent au Forum ¹⁰ des États généraux en novembre 2013 :

Remettre en question le système économique actuel et poursuivre les luttes féministes.

- Maintenir la pression féministe visant plus d'égalité et de justice en poursuivant les luttes en faveur de l'équité salariale, l'égal accès des femmes au marché du travail et à la syndicalisation, la diversification des choix professionnels, l'amélioration des conditions de travail des femmes, la lutte contre l'exploitation et les violences au travail, la lutte contre le surmenage des femmes, une meilleure conciliation travail-famille-études, notamment par l'adoption d'une loi-cadre sur la conciliation travail – famille – études, etc.
- Poursuivre les pressions afin de conserver et améliorer les services publics assurant l'universalité et l'accessibilité de ces services à l'ensemble de la population et tout particulièrement les femmes
- Développer l'analyse féministe des effets combinés du patriarcat et du capitalisme avec les autres systèmes d'oppression tels que le racisme, le colonialisme, le capacitisme, l'homophobie, etc. dans la reproduction des inégalités de façon systémique.
- Dans un contexte de féminisation de l'immigration lutter contre les politiques d'immigration et de commerce international racistes, sexistes et colonialistes qui créent et accentuent les inégalités sociales et économiques qui favorisent l'exploitation des personnes les plus marginalisées sur le marché du travail.
- Développer et maintenir la pression féministe pour le plein respect des droits économiques, sociaux et culturels.
- Lutter contre la pauvreté et particulièrement celle des femmes, notamment en réclamant un revenu social universel garanti.
- Revendiquer que l'État investisse davantage dans des milieux d'emploi majoritairement féminins

⁹ Cahier des propositions adoptées – Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes tenu le 16 et 17 novembre 2013

¹⁰ Le forum s'est déroulé sur trois jours et a réuni plus de 1000 femmes de différentes régions, milieux et expériences.

- Interpeller l'État en tant que garant du bien commun par la répartition équitable des richesses et par la protection des ressources naturelles¹¹

Dans ce sens, les États généraux ont aussi adopté une résolution qui réaffirme « que les services publics représentent un moyen démocratique pour répondre aux besoins de la population et sont essentiels pour lutter contre la pauvreté et les inégalités qui touchent particulièrement les femmes comme travailleuses et utilisatrices. »

RECOMMANDATION 1

Que le gouvernement s'inspire davantage de la vision du féminisme et du projet féministe de société et considère les résolutions adoptées lors des États généraux de l'action et de l'analyse féministes

La marche mondiale des femmes

La Fédération des femmes du Québec coordonne entre autres les travaux de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Avec elle, nous avons appris à travailler avec la diversité – une diversité mondiale. Nous sommes devenues plus sensibles à la pauvreté et aux inégalités entre les femmes selon le pays où elles vivent, mais aussi plus sensibles à cette pauvreté et aux inégalités entre les femmes à l'intérieur de notre propre communauté nationale.

La Marche mondiale des femmes est un mouvement mondial d'actions féministes rassemblant des groupes et des organisations de la base œuvrant pour éliminer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes. La MMF lutte contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes.

« Nos valeurs et nos actions visent un changement politique, économique et social. Elles s'articulent autour de la mondialisation des solidarités, l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples, le respect et la reconnaissance de la diversité entre les femmes, la multiplicité de nos stratégies, la valorisation du leadership des femmes et la force des alliances entre les femmes et avec les autres mouvements sociaux progressistes »¹².

¹¹Cahier des propositions adoptées – Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes tenu le 16 et 17 novembre 2013

¹²<http://www.mmf-france.fr/quinoussommes.htm>

Depuis 2000 la CQMMF ne cesse de revendiquer des changements pour lutter contre la pauvreté et assurer une meilleure distribution de la richesse. On peut lire dans le cahier de revendications de cette année 2000 que le mouvement féministe exigeait de l'État qu'il agisse afin de « redistribuer la richesse pour améliorer les conditions de vie (imposition fiscale progressive, régime universel d'allocations familiales, barème plancher d'aide sociale, augmentation du salaire minimum, améliorer le régime des rentes du Québec). »¹³

En 2007-2008, la CQMMF organisait une campagne pour l'autonomie économique des femmes avec comme thématique « Sortir de la pauvreté est un choix de société ». Avec cette campagne, le mouvement exigeait « la hausse du salaire minimum à 10,43 \$/l'heure afin qu'une personne rémunérée au salaire minimum qui travaille 40 heures par semaine, ait un revenu annuel équivalant au seuil de faible revenu, avant impôt, établi par Statistique Canada pour une personne seule en 2007 ». Il réclamait « la pleine indexation des prestations d'aide sociale et la gratuité des médicaments pour toutes les personnes dont les revenus sont inférieurs à 13 267 \$ par année (mesure du panier de consommation établi par Statistique Canada en 2007) ». La campagne exigeait également que la totalité des pensions alimentaires versées aux enfants, « qu'elles ne soient plus soustraites des prestations d'aide sociale, ni calculées dans les prêts et bourses, et qu'elles soient exclues du calcul pour l'aide au logement et à l'aide juridique ».¹⁴

En 2010 la Marche revendiquait « l'accès à un travail décent par la hausse substantielle du salaire minimum et des conditions de vie décentes pour toutes les personnes à l'aide sociale ».¹⁵

En 2015, la Marche et ses militantes, dans toutes les régions du Québec, s'opposaient « aux systèmes qui créent, reproduisent et maintiennent les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples »¹⁶ et dénonçaient plus particulièrement les mesures d'austérité mise en place par le gouvernement actuel. Force est de constater que bien que certaines avancées aient été réalisées, l'État ne cesse de faire la sourde oreille aux différentes revendications du mouvement féministe.

¹³ Cahier des revendications, CQMMF, 2000 - CQMMF, 2010

¹⁴ Cahier des revendications, CQMMF, 2010

¹⁵ Cahier des revendications, CQMMF, 2000

¹⁶ <http://www.mmfqc.org/>

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement écoute et entende les femmes et le mouvement féministe dans leurs revendications et qu'il agisse en conséquence des revendications apportées par ces dernières pour favoriser l'autonomie économique de toutes les femmes

L'état de la situation : les femmes et la pauvreté

S'il est vrai que nous privilégions l'implication des personnes directement concernées dans notre lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, il va sans dire que nous travaillons davantage avec les femmes. Bien que la pauvreté soit une question qui concerne et qui a des conséquences sur toute la population, il est clair qu'elle affecte davantage les femmes que les hommes. Ce fait est largement documenté. Dans sa politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, le gouvernement québécois mentionne que :

[...] les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans des conditions de précarité et de pauvreté. Ce risque est plus élevé pour certains groupes de femmes notamment les responsables d'une famille monoparentale, les femmes seules et âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées, celle qui appartiennent à une minorité visible, les femmes immigrantes d'arrivée récente, les travailleuses les moins instruites ou les salariées des secteurs manufacturiers frappés par les restructurations économiques.

Dans une fiche d'information intitulée *Aider les femmes à sortir de la pauvreté*, la Fondation canadienne des femmes avance les statistiques suivantes :

En moyenne, 9 % des habitants du Canada sont pauvres. Toutefois, certains groupes sont beaucoup plus susceptibles que d'autres de vivre dans la pauvreté :

- Les femmes autochtones (membres des Premières nations, Métisses, Inuites) : 36 %
- Les femmes membres d'une minorité visible : 35 %
- Les femmes ayant une incapacité : 26 %
- Les femmes à la tête d'une famille monoparentale : 21 % (7 % des hommes à la tête d'une famille monoparentale sont pauvres)
- Les femmes âgées célibataires : 14 %

La pauvreté a des conséquences sur l'ensemble des conditions de vie des femmes : notons la santé physique et mentale ainsi que l'espérance de vie, l'accès à des services professionnels, l'éducation, le décrochage scolaire et l'alphabétisation, la précarité des emplois, l'accès aux services publics. Il est important de revenir sur certains constats et chiffres, sur les facteurs et sur les conséquences de la pauvreté chez les femmes.

Quelques constats et statistiques de la pauvreté chez les femmes

Les inégalités économiques entre les hommes et les femmes sont frappantes. Bien que la pauvreté n'est pas qu'une question liée au marché du travail et que les femmes sont de plus en plus actives sur ce marché, pour une majorité d'entre elles, il n'en reste pas moins que « la vie active sur le marché du travail est entrecoupée par la maternité, l'éducation des enfants et les soins aux proches. Les femmes occupent souvent des emplois précaires et à temps partiel. »¹⁷

On peut affirmer que c'est encore et surtout les femmes qui se chargent des tâches domestiques et des soins aux enfants. Lorsque les deux parents travaillent à temps plein, les femmes font 62% des tâches domestiques.¹⁸

À ces tâches domestiques, s'ajoute le travail effectué par les femmes comme proches aidantes. Ce sont elles qui assument principalement ce rôle : « En 2007, 30 % de la population québécoise âgée de 45 à 64 ans agissait à titre de proche aidant (sic), les femmes formant 60 % de ce groupe. »¹⁹

De plus au Québec, six femmes sur dix travaillent au salaire minimum et elles gagnent en moyenne 2,55 \$ de l'heure de moins que les hommes (Idem).

Les femmes âgées de 65 ans et plus ne disposent que de 59 % du revenu des hommes du même âge. Ainsi le revenu moyen des hommes s'élève à 44 130 \$ et celui des femmes à 25 867 \$ (Femmes et pauvreté, Collectif pour un Québec sans pauvreté). De plus ces femmes retraitées assurent un rôle vital dans leur famille, « [...], car elles deviennent alors le « pivot » familial entre d'un côté leurs parents et, de l'autre, leurs enfants et leurs petits-enfants » (FFQ, Pas de retraite pour le travail invisible).

¹⁷RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACTION POUR LA SANTÉ DES FEMMES, 2013, L'accessibilité des services : des pratiques qui ont fait leurs preuves.

¹⁸Collectif pour un Québec sans pauvreté

¹⁹Charron, Roy, 2015

Ces constats et ces quelques statistiques ne sont que la pointe de l'iceberg. Il pourrait être intéressant de discuter également de logements sociaux et communautaires, de l'accès aux femmes à des programmes et des métiers non traditionnels, des centres de la petite enfance et de la garde en milieu scolaire, tous comme des facteurs qui agissent sur l'autonomie économique des femmes.

Conséquences de la pauvreté

« Pour l'ensemble de la société québécoise, les coûts immédiats et futurs de cette pauvreté sont considérables. Mais au-delà des réalités statistiques et économiques, l'impact de la pauvreté se fait cruellement sentir dans la vie quotidienne » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2000). Effectivement, dans le quotidien, la pauvreté des femmes peut se manifester de différentes façons : manquer de nourriture, habiter un logement insalubre et de surcroît mal isolé, ne pas être en mesure de payer ses factures, ce qui amène des coupures de services essentiels, ne pas être en mesure de se payer des loisirs, ses médicaments ou le transport en commun. De plus, la pauvreté est un frein important à l'accès à l'éducation et à certains services de santé.

Ces conséquences sont accentuées pour les femmes racisées, immigrantes, âgées ou en situation de handicap et les femmes autochtones par exemple, car les femmes ne sont pas toutes égales devant la pauvreté ou devant le travail et leurs conditions de vie en sont affectées différemment. Si nous prenons pour exemple le marché du travail, nous réalisons que les femmes des minorités visibles sont encore confinées dans des emplois stéréotypés et ce, peu importe leur niveau et domaine de formation. Cette réalité a un impact sur leurs revenus d'emploi. Alors que les femmes blanches sans diplôme gagnent 10 855 \$ de moins que les hommes blancs n'ayant pas de diplôme, les femmes de minorité visible gagnent, elles, 16 273 \$ de moins.²⁰

Lors des États généraux, il a été nommé que « La pauvreté des femmes est un déterminant social majeur de la santé : le manque de ressources financières affecte l'alimentation et les conditions de vie (logements surpeuplés, insalubres, trop chers, mal isolés, etc.). [...] L'anxiété liée à la précarité économique et la stigmatisation liée au statut d'assistée sociale, entre autres, sont autant de facteurs directs sur la santé de ces femmes. Cette pauvreté se vit par les femmes sans emploi, mais est aussi le lot de beaucoup de femmes monoparentales, migrantes, en situation de handicap ou

²⁰Ruth Rose, http://www.cc-femmes.qc.ca/ETUDE_CCF_RRose_VF.pdf

retraitées. Les travailleuses au salaire minimum connaissent aussi très bien cette réalité. »

De plus, pour le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes il y a un lien entre la santé des femmes et leurs conditions économiques :

Depuis quelques années, un lien de plus en plus clair s'établit entre la santé physique et mentale des femmes et leurs conditions économiques. Les femmes moins scolarisées, sans emploi ou pauvres sont les plus touchées.

Ces quelques faits peuvent être complétés par les mémoires que le Collectif pour un Québec sans pauvreté et ses membres, les groupes de femmes et d'autres groupes concernés déposeront aussi dans le cadre de cette consultation ; ils apportent d'autres statistiques et constats et des solutions fiscales des plus intéressantes.

L'austérité comme violence faite aux femmes

Présentement, le gouvernement libéral met en place des programmes et applique une logique qui nuit à la justice sociale et empêche de poursuivre l'égalité des femmes.

Sa politique s'appuie sur une logique patriarcale qui a pour effet de maintenir et de reproduire les inégalités vécues par les femmes. Ce faisant, il va à l'encontre de ses valeurs déclarées et, plus particulièrement, contre l'égalité femmes-hommes, une valeur de la société québécoise inscrite pourtant dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.²¹

L'austérité est une violence faite aux femmes. Que ce soit au niveau économique, politique, ou socioculturel, l'austérité creuse les inégalités entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) démontre, dans son rapport de recherche *Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*, que « si les mesures de relance ont d'abord favorisé les hommes, les mesures d'austérité, quant à elles, ont surtout affecté les femmes. Ces

²¹Fédération des femmes du Québec, Réseau des tables de concertation des groupes de femmes, Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. Mémoire conjoint, <http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2015/02/LOI-28-MEMOIRE-CONJOINT-FINAL.pdf>

dernières se trouvent donc doublement perdantes vis-à-vis des mesures instaurées par le gouvernement québécois [...] ». ²²

Pour la coalition de groupes, de regroupements et de tables de groupes de femmes qui œuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes (G13), les politiques gouvernementales affectent directement les femmes, que ce soit au niveau des programmes sociaux, la santé ou l'emploi par exemple.

Le gouvernement démantèle le tissu social, a recours à la privatisation des services publics, permet l'augmentation des tarifs d'électricité, coupe dans les services de garde, coupe les subventions aux organismes communautaires. On assiste au renforcement des inégalités vécues par les femmes immigrantes et racisées, les lesbiennes et les femmes en situation de handicap, davantage touchées par la pauvreté économique.

Voici comment le Collectif pour un Québec sans pauvreté résume la recherche de l'IRIS sur l'austérité et les femmes ²³ :

- Les femmes sont davantage pénalisées que les hommes par les mesures d'austérité. En effet, comme elles constituent la majorité des employéEs du secteur public, ce sont d'abord elles qui subissent les réductions de personnel et les gels des salaires.
- Les femmes, vu leur plus faible revenu, sont plus affectées par les hausses de taxes et de tarifs.
- Les femmes subissent davantage les conséquences de la réduction des services à la population, comme les compressions dans le réseau des services de garde public.
- Les femmes n'ont pas bénéficié autant que les hommes des mesures de relance, une bonne part des investissements étant destinés aux infrastructures, un domaine à prédominance masculine.

Les coupures en éducation, en santé et services sociaux, en emploi et en développement local et régional, au niveau des familles, du logement ou de l'environnement, dans la fonction publique, la justice et le transport, accentuées par la hausse des tarifs d'Hydro-Québec, dans les CPE au niveau du transport, toutes ont des

²²Institut de recherche et d'informations socio-économiques, (2015). Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008.

²³<http://www.pauvrete.qc.ca/?s=femme+et+pauvret%C3%A9&submit=&lang=fr>

conséquences importantes et maintiennent les femmes dans une pauvreté grandissante qui nuit à l'atteinte de l'égalité.

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes ont adopté une résolution qui réaffirme « que les services publics représentent un moyen démocratique pour répondre aux besoins de la population et sont essentiels pour lutter contre la pauvreté et les inégalités qui touchent particulièrement les femmes comme travailleuses et utilisatrices. »²⁴

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement actuel cesse de mettre en place des mesures austères qui vont à l'encontre de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

L'analyse différenciée selon les sexes (l'ADS)

Pour le Secrétariat à la condition féminine, l'objectif d'une ADS est :

de discerner de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet à l'intention des citoyennes et des citoyens, et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. Elle s'effectue au cours de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi d'un projet. Dans certaines situations, l'ADS mènera à l'offre de mesures différentes aux femmes et aux hommes en vue de réduire les inégalités. Sa finalité est d'atteindre une égalité de fait²⁵.

Dans son plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010, le gouvernement du Québec s'est engagé à implanter l'ADS dans l'appareil gouvernemental et, dans le plan d'action 2011-2015, à la renforcer, car « L'application de cette approche préventive permet de privilégier des solutions adaptées aux réalités et aux besoins des femmes et des hommes ».

²⁴ États généraux, cahier des propositions adoptées

²⁵ SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (2007), L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales. Québec. www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=29

Dans l'étude *Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*, conduite par l'Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS), les auteures mentionnent que :

le gouvernement ne semble pas s'être donné les moyens d'avoir accès à cette information, ou de l'analyser correctement. Faute de moyens et de volonté, on pourrait donc supposer que le gouvernement ne se donne même pas la peine de considérer l'analyse différenciée selon les sexes dans sa prise de décisions. Des déclarations récentes de certaines ministres tendent à confirmer cette hypothèse. Il nous semble pertinent d'ajouter qu'en commission parlementaire, le ministre de Finances a même ajouté qu'il considérait le processus d'atteinte de l'équilibre budgétaire comme « neutre » et « technocratique»

Pourtant, plusieurs recherches démontrent que si le gouvernement travaillait avec l'analyse différenciée selon les sexes, il pourrait facilement reconnaître que les mesures qu'il a mises en place affectent plus particulièrement les femmes et que les conséquences de ces mesures se font lourdement sentir sur elles. Les politiques gouvernementales affectent directement les femmes, que ce soit au niveau des programmes sociaux, de la santé ou de l'emploi par exemple.

Par ailleurs, l'article 7 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui liste les orientations à suivre dans l'élaboration du plan d'action, précise aussi que le gouvernement du Québec doit tenir compte de la réalité spécifique des femmes et des hommes. Elle doit aussi prendre en compte les incidences plus fortes de pauvreté dans certaines régions ou parties de territoire et les besoins spécifiques de certains groupes de la société présentant des difficultés particulières, notamment en raison de leur âge, de leur origine ethnique ou de leurs déficiences ou incapacités. Cette préoccupation est peu présente dans la présente consultation.

Une analyse intersectionnelle

À ces statistiques déjà peu encourageantes et aux conséquences engendrées par la pauvreté, ajoutons la situation des femmes autochtones, immigrantes et en situation de handicap. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, par le biais de son Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec, rapporte que 66 % des femmes des Premières Nations vivant sur une réserve ont un revenu annuel inférieur à 10 000\$. De plus, en 2006, il y avait deux fois plus de femmes autochtones vivant hors réserve en situation de

pauvreté que de femmes non autochtones : 36 % des femmes autochtone étaient en situation de pauvreté contre 17 % des femmes non autochtones.

Les femmes immigrantes connaissent aussi un taux de chômage supérieur aux femmes canadiennes. Le taux de chômage est presque quatre fois plus élevé chez les immigrantes récentes (5 ans ou moins) que chez les femmes nées au Canada.

Les femmes vivant une situation de handicap occupent une position précaire sur le marché du travail. Alors que les femmes en général gagnent en moyenne 32 000 \$, les femmes en situation de handicap gagnent 24 000 \$.

Ces disparités démontrent clairement que la question de la pauvreté entraîne des inégalités entre les femmes et les hommes, certes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes.

Les discriminations que subissent les femmes en situation minoritaire font en sorte qu'elles ont souvent plus besoin de défendre leurs droits. Or, les femmes en situation minoritaire sont la plupart du temps moins en position de les défendre²⁶

En 2011, la Fédération des femmes du Québec écrivait dans son mémoire :

L'intersectionnalité prend en considération la situation des femmes dans toute leur diversité. Elle tient compte de l'interaction de la race, de l'orientation sexuelle, de l'âge, des limitations fonctionnelles, de l'origine, de la condition sociale et du genre. Elle permet, en débarrassant l'analyse du sexisme et de la discrimination, de tracer un portrait concret de leur expérience, permettant ainsi d'élaborer des mesures qualitativement différentes de celles utilisées actuellement qui ne tiennent compte que des femmes blanches hétérosexuelles de classe moyenne.

Le rôle de l'état est, entre autres, de s'assurer d'une distribution des ressources justes et équitables afin de procurer à toutes les citoyennes et citoyens une vie dans la dignité. Comme nous ne voulons pas que les femmes pauvres soient les égales des hommes pauvres, que les femmes noires soient tenues à vivre un taux de chômage égal à celui des hommes noirs, que les lesbiennes soient obligées de vivre de la

²⁶Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (2013), L'accessibilité des services : des pratiques qui ont fait leurs preuves.

lesbophobie à l'école comme les gais subissent de l'homophobie, nous pensons que l'élimination des inégalités, pour que les femmes atteignent l'égalité avec les hommes, ne peut se réaliser sans la remise en question des hiérarchies sociales.

Nous pensons, comme féministes, que l'action gouvernementale doit viser non seulement l'élimination du patriarcat, mais aussi celle des autres systèmes d'oppression qui catégorisent différemment les femmes (et les hommes) selon leur position dans la hiérarchie sociale.

La FFQ est aussi en accord avec l'Institut canadien de recherche sur les femmes quand il mentionne dans sa recherche intitulée *Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle* :

Utiliser les CAFI [cadres d'analyse féministe intersectionnelle] pour élaborer des campagnes de lutte contre la pauvreté, c'est reconnaître la manière dont les systèmes de domination — le patriarcat, le colonialisme et le capitalisme — se renforcent mutuellement pour maintenir leur emprise sur les personnes dépossédées et marginalisées. Les stratégies de lutte doivent donc être fluides. Elles doivent refléter la diversité et la complexité de l'héritage des idéologies dominantes, mais permettre aussi d'apporter des changements sociaux à partir de multiples perspectives plutôt qu'uniquement à partir de la lutte au capitalisme.

RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement procède à une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle, de ses politiques fiscales de son plan d'action, de ses programmes et dans ses mesures, afin de rendre effectifs les principes de justice et d'égalité.

Le plan d'action et ses orientations

D'une manière, on ne peut que se réjouir de voir un plan d'action de lutte à la pauvreté. Par contre nous concevons difficilement qu'un plan si ambitieux puisse effectivement se réaliser quand de l'autre côté, le gouvernement en place s'est entêté à atteindre un objectif de déficit zéro. La Fédération des femmes du Québec, le mouvement féministe, ainsi que le mouvement communautaire et syndical n'ont cessé de faire des revendications auprès du gouvernement en matière de lutte à la pauvreté. Nous rappelions au début de ce mémoire les actions de la Marche mondiale des femmes et les résolutions adoptées lors des États généraux de l'action et de l'analyse féministe. Encore avec la présente consultation, des recommandations, des solutions fiscales concrètes et possibles, et des propositions de programmes et de mesures réalisables seront présentées dans les mémoires déposés par les différents groupes qui composent la société civile qui luttent contre les inégalités sociales et défendent les droits.

Les cinq orientations proposées par le gouvernement nous semblent de bon augure ainsi que les pistes d'enjeux nommées dans le cahier de consultation. Mais nous ne sommes pas dupes ! Le gouvernement est dans une dichotomie totale, annonçant une lutte à la pauvreté en même temps qu'il coupe dans les ressources vitales des personnes en situation de pauvreté. Il devient difficile pour la FFQ de voir dans quelle logique s'inscrivent les agissements du présent gouvernement. Nous ne nous attarderons donc pas à chacune des orientations et des pistes d'action.

Nous sommes en parfait accord avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté :

l'essentiel, c'est la mise en place de mesures gouvernementales visant l'élimination de la pauvreté, la réduction continue des inégalités socioéconomiques et la réduction des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ; et que cela soit fait de manière concertée, globale et structurée, en association AVEC les personnes [FEMMES] en situation de pauvreté et les organisations qui les représentent.²⁷

Depuis 2000 avec la Marche mondiale des femmes (celle de 2000, 2005 et 2010) le mouvement féministe au Québec pose des revendications comme l'instauration de programmes pour lutter contre la pauvreté, la redistribution de la richesse pour améliorer les conditions de vie, l'élimination de la discrimination envers toutes les

²⁷Collectif pour un Québec sans pauvreté (2015), Pour construire un Québec sans pauvreté : Quelques éléments d'analyse politique et extraits choisis.

femmes et l'établissement de lois pour le respect des droits des femmes en particulier contre la pauvreté, les normes du travail et la protection des travailleuses, etc.²⁸

Lors des États généraux de l'action et de l'analyse féministe toute une section des travaux était dédiée au système économique et le travail des femmes. Réunit pour le forum de clôture les 16 et 17 novembre 2013, plus de 1 000 femmes présentes ont adopté la position suivante :

Remettre en question le système économique actuel et poursuivre les luttes féministes²⁹ :

- Maintenir la pression féministe visant plus d'égalité et de justice en poursuivant les luttes en faveur de l'équité salariale, l'égal accès des femmes au marché du travail et à la syndicalisation, la diversification des choix professionnels, l'amélioration des conditions de travail des femmes, la lutte contre l'exploitation et les violences au travail, la lutte contre le surmenage des femmes, une meilleure conciliation travail-famille-études, notamment par l'adoption d'une loi-cadre sur la conciliation travail – famille – études, etc.
- Poursuivre les pressions afin de conserver et améliorer les services publics assurant l'universalité et l'accessibilité de ces services à l'ensemble de la population et tout particulièrement les femmes
- Développer l'analyse féministe des effets combinés du patriarcat et du capitalisme avec les autres systèmes d'oppression tels que le racisme, le colonialisme, le capacitisme, l'homophobie, etc. dans la reproduction des inégalités de façon systémique.
- Dans un contexte de féminisation de l'immigration lutter contre les politiques d'immigration et de commerce international racistes, sexistes et colonialistes qui créent et accentuent les inégalités sociales et économiques qui favorisent l'exploitation des personnes les plus marginalisées sur le marché du travail.
- Développer et maintenir la pression féministe pour le plein respect des droits économiques, sociaux et culturels.

²⁸Cahier de revendication 2000.

²⁹Cahier des propositions adoptées.

- Lutter contre la pauvreté et particulièrement celle des femmes, notamment en réclamant un revenu social universel garanti.
- Revendiquer que l'État investisse davantage dans des milieux d'emploi majoritairement féminins
- Interpeller l'État en tant que garant du bien commun par la répartition équitable des richesses et par la protection des ressources naturelles

Par ses expertises, et mûre d'une réflexion collaborative importante, la FFQ ressent le besoin de développer une vision alternative qui soit basée sur des valeurs telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples, la recherche du bien-être des personnes et de la société en général, ainsi que le respect de l'environnement et les limites des ressources naturelles de notre planète³⁰.

Pour le 3^e plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, nous ne visons rien de moins qu'une économie féministe et des politiques fiscales et économiques qui sont en faveur d'une économie de la vie.

Pour une économie féministe³¹

Au plan économique, nous invitons le gouvernement à revoir ses politiques fiscales et économiques de manière à viser l'élimination des inégalités vécues par les femmes. L'économie féministe place la durabilité de la vie humaine et le bien-être collectif au centre de l'organisation économique et territoriale et remet en question la société de marché dans laquelle le type de relation des personnes, entre elles et leur corps ou avec la nature est un commerce où les entreprises privées cherchent à maximiser leur profit. L'économie féministe s'associe à d'autres pratiques et principes de remise en question de l'ordre économique actuel comme l'économie solidaire et la souveraineté alimentaire, afin de créer de nouvelles pratiques et de nouvelles analyses théoriques.

Les féministes remettent en cause les paradigmes de l'économie dominante, qui ne reconnaissent que la production de marchandises (biens et services vendus sur le marché) et où les agents économiques agissent en privilégiant les intérêts individuels, en maximisant l'utilité au moindre coût. Ces références peuvent être appliquées à la

³⁰Fiche de la SECTION 2 - SYSTÈME ÉCONOMIQUE, TRAVAIL DES FEMMES ET PLACE DE L'ÉCOLOGIE

³¹Texte intégral tiré du mémoire Vers un nouveau plan d'action : Il est temps d'adopter une approche plus contraignante en matière du droit des femmes à l'égalité, Fédération des femmes du Québec, 2011 tiré d'un extrait d'un texte sur l'autonomie économique des femmes de la Marche mondiale des femmes, [http : //www.mmf2010.info/action-areas-fr/action-areas](http://www.mmf2010.info/action-areas-fr/action-areas),

manière d'agir d'un homme blanc d'environ 30 ans, détenteur de capital mais non à la majorité de l'humanité. Malgré leur absence de fondement dans la réalité, ce sont ces paradigmes qui orientent les politiques du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de la plupart des gouvernements de la planète.

Nous nous appuyons sur l'économie féministe pour rendre plus visible la contribution des femmes à l'économie, pour mettre en lumière leurs expériences et pour montrer comment la production des marchandises est articulée avec la reproduction sociale, c'est-à-dire la production des personnes et de la vie. Cela comprend la grossesse et l'accouchement, les soins aux enfants, aux personnes âgées et les personnes malades et même les hommes adultes, de façon qu'ils soient disponibles et en bonne santé sur le marché. Le soin implique non seulement la nourriture, le nettoyage de la maison, le lavage et le repassage, mais aussi l'affection, la sécurité émotionnelle et l'entretien du lien social qui maintient ensemble les familles, les voisins et les communautés.

L'économie féministe dénonce également la division sexuelle du travail, qui attribue aux hommes un travail productif (la production de marchandises) et aux femmes un travail reproductif (le soin aux personnes), en plus d'établir une hiérarchie où le travail productif est plus important que le travail reproductif. Des courants féministes cherchent à quantifier le travail non rémunéré des femmes dans la famille et la communauté et font pression pour qu'il soit comptabilisé au niveau national, dans le calcul du produit national brut, dans les budgets. D'autres cherchent à rendre visibles à la fois le volume de temps consacré par les femmes aux travaux domestiques et leur disponibilité physique et émotionnelle pour le soin des autres. L'économie féministe met aussi en évidence comment des valeurs, telle que la coopération ou la solidarité, et des compétences, comme l'adresse ou la patience, sont utilisées dans les entreprises. Cependant, cela n'est pas transformé en avantages sociaux (soit plus de responsabilité ou plus de rémunération ...) quand il s'agit de femmes, pour qui ces valeurs et ces compétences sont considérées comme « naturelles » plutôt que apprises.

Dans la mesure où la division sexuelle du travail est enracinée dans l'ensemble des sphères et domaines d'activités, le sexisme qui l'a maintenue en place depuis plusieurs siècles ne disparaîtra donc pas sans la mise en œuvre de programmes et de mesures ciblés et concertés pour poursuivre et consolider des avancées ou des gains dans des dossiers déjà pris en charge et dans d'autres à ouvrir.

RECOMMANDATION 5

Que le gouvernement adopte, d'entrée de jeu, et fasse la promotion d'une vision féministe de l'économie et des finances publiques.

RECOMMANDATION 6

Que le gouvernement adopte un programme d'infrastructures sociales au même titre qu'il adopte des programmes d'infrastructures « traditionnelles » pour stimuler l'économie et la création d'emploi.

En solidarité avec le mouvement communautaire : Revendications communes

Ce mémoire considère des éléments et des revendications en lien avec la mission de la Fédération des femmes du Québec, avec les États généraux de l'action et de l'analyse féministes ainsi que différentes revendications et solutions mises de l'avant par la Marche mondiale des femmes.

Il se veut aussi un appui au Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui demande la réalisation de ces cinq revendications dans le prochain plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté, soit :

- Le rehaussement des protections publiques pour assurer à touTEs un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC), soit 17 246 \$ par année (2013).
- La fixation du salaire minimum à au moins 13,37 \$ l'heure (2015) et sa révision annuelle afin qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine sorte de la pauvreté.
- La réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches.
- La mise en place d'une campagne sociétale visant à changer les mentalités et à contrer les mythes sur la pauvreté et les préjugés envers les personnes qui la vivent.
- L'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

Nous profitons également de l'occasion pour dire que nous sommes opposées au projet de loi 70 qui mettrait en place le programme Objectif Emploi. Ce programme, qui vise à obliger les premiers demandeurs d'aide sociale à participer à un « plan d'intégration à l'emploi » et à accepter tout emploi jugé « convenable » n'est pas une solution pour lutter contre la pauvreté. Couper les prestations de personnes qui sont loin de couvrir leurs besoins de base est tout simplement inacceptable. Nous croyons que ce projet de loi va à l'encontre d'un plan d'action qui permettrait de réellement lutter contre la pauvreté.

RECOMMANDATION 7

Que le gouvernement adopte les cinq revendications portées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, appuyer par l'ensemble du mouvement communautaire dans son prochain plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté.

RECOMMANDATION 8

Que le gouvernement retire le projet de loi 70 et mette en place des mesures viables qui favorisent la réinsertion socioprofessionnelle.

Des solutions fiscales existent. À l'instar de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, nous faisons la promotion d'alternatives fiscales et économiques afin de donner à l'État les moyens nécessaires pour rendre possible l'instauration d'une plus grande égalité. Le gouvernement s'appuie sur l'état des finances publiques pour ne pas intervenir davantage en faveur du droit des femmes à l'égalité, notamment au plan économique. Nous trouvons que ces arguments sont problématiques et proposons les solutions développées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, appelée aussi Coalition Main rouge, et présentées³² dans le tableau suivant :

³²FFQ, Mémoire égalité, 2011

COALITION OPPOSÉE A LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS		
TABLEAU DES SOLUTIONS FISCALES ET MESURES DE CONTRÔLE DES DÉPENSES		
FÉVRIER 2015		
A. AMÉLIORER LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT ET REVOIR LES DÉPENSES FISCALES DES PARTICULIERS		
1	Établir 11 paliers d'imposition	1 000 M\$
2	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers*	739 M\$
3	Diminuer le plafond des REER (de 24 270\$ à 12 000\$)	300 M\$
4	Réduire les crédits d'impôt pour dividendes	180 M\$
5	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés*	745 M\$
B. RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LA FISCALITÉ DES PARTICULIERS ET CELLE DES ENTREPRISES		
6	Augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15 %	1 220 M\$
7	Augmenter la contribution fiscale des institutions financières notamment en rétablissant la taxe sur leur capital	660 M\$
8	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises	1 1167 M\$
9	Réduire les subventions aux entreprises	500 M\$
10	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles	410 M\$
C. LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LA MAUVAISE GESTION DES FONDS PUBLICS		
11	Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	740 M\$
12	Lutter contre la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats gouvernementaux	600 M\$
D. MESURES DIVERSES		
13	Cesser de recourir aux agences de placements privées dans les institutions publiques de santé	71 M\$
14	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments	1 000 M\$
15	Utiliser le logiciel libre par l'ensemble de l'appareil gouvernemental	266 MS
E. AUTRES SOLUTIONS FISCALES POTENTIELLES À L'ÉTUDE		
16	Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques	?
17	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées	?
18	Adopter une politique de rémunération maximale des cadres et des dirigeants des institutions publiques, parapubliques et les sociétés	?
TOTAL PROJETÉ		9 538 M\$

RECOMMANDATION 9

Que le gouvernement adopte les solutions fiscales et les mesures de contrôles de dépenses proposées par la Coalition Main Rouge et appuyé largement par le mouvement féministe et communautaire.

La reconnaissance et le financement des groupes autonomes et de femmes

Les groupes féministes, les groupes de défense collective de droits et les groupes communautaires jouent un rôle primordial dans la lutte la pauvreté et à l'exclusion sociale. La Fédération des femmes du Québec défend depuis plus de 50 ans les droits des femmes. Avec nos partenaires et nos alliés, nous luttons quotidiennement contre la pauvreté et l'exclusion sociale et nous visons l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples.

Comme le dit le Collectif pour un Québec sans pauvreté : « Les organismes communautaires font souvent une grande différence pour les personnes exclues ou à risque de l'être. [...] Le recours à des organismes est un facteur de survie et d'inclusion sociale. [...] Les organismes communautaires permettent à de nombreuses personnes [FEMMES] de briser cet isolement qui les maintient dans l'exclusion »³³

La défense des droits au cœur de la lutte à la pauvreté³⁴

Les organismes en défense collective de droits comme le nôtre portent une attention particulière à la pauvreté et l'exclusion sociale puisqu'elles découlent notamment du déni de plusieurs droits économiques et sociaux. C'est pourquoi les organismes en défense collective des droits ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte à la pauvreté. Il faut aller à la source de la pauvreté et ne pas seulement chercher à en amoindrir les effets. Le droit à l'éducation, à la sécurité sociale, à la dignité humaine, à la santé, au travail, au logement et à un revenu décent, pour ne nommer que ceux-ci, sont des assises incontournables afin d'endiguer la pauvreté.

Rappelons également que les programmes et services publics sont intimement liés à la lutte à la pauvreté. Ce n'est certainement pas en coupant dans les services publics ou en privatisant certains d'entre eux qu'on luttera contre la pauvreté ; bien au contraire.

³³Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2014, L'exclusion sociale : construire avec celles et ceux qui la vivent, op. cit. p. 34.

³⁴Texte commun du regroupement des organismes communautaires en défense collective des droits

L'effritement du filet social est certes une cause de l'augmentation de la pauvreté et le gouvernement doit absolument en tenir compte. Il nous apparaît contradictoire de chercher à lutter contre la pauvreté d'un côté, alors que de l'autre, on coupe dans les programmes sociaux.

Les organismes en défense collective des droits sont bien au courant des effets ainsi que des causes de la pauvreté puisqu'ils travaillent directement avec les personnes en situation de vulnérabilité. Ils possèdent à cet effet une expertise non-négligeable, bien que souvent peu prise en compte par le politique. Nous croyons que les organismes en défense collective des droits ont un rôle crucial à jouer en favorisant la pleine réalisation des droits humains, et ce, par leur travail quotidien d'éducation populaire, de mobilisation, de représentation et d'analyse politique. Cela est d'autant plus vrai que nous privilégions l'implication des personnes directement concernées dans notre lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

RECOMMANDATION 10

Puisque les groupes en défense collective des droits jouent un rôle crucial dans la lutte à la pauvreté, nous recommandons que le gouvernement augmente le financement des organismes en défense collective des droits et de l'ensemble des groupes de femmes et communautaires.

Conclusion

La FFQ lutte pour l'émancipation des femmes et l'affirmation de leur droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique. Pour que se transforme réellement la société, la responsabilité du développement humain doit être prise en charge collectivement et le pouvoir doit être réorganisé afin d'en assurer un partage plus équitable et horizontal.

La FFQ rejette tout système et toute pratique d'oppression et de domination qui génèrent et entretiennent la violence, la pauvreté, l'intolérance, la discrimination et l'exclusion, ainsi que la destruction des écosystèmes sur lesquels repose la vie.

La FFQ adopte une approche féministe intersectionnelle qui vise à déconstruire et à éliminer le patriarcat et tous les autres systèmes d'oppression ou de domination avec lesquels il est imbriqué, comme le capitalisme, le racisme, l'impérialisme, l'hétérosexisme, le colonialisme, le capacitisme et l'âgisme qui fonctionnent ensemble pour marginaliser et exploiter les femmes aux plans sexuel, social, économique, culturel, politique et religieux.³⁵

La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale est une question qui concerne l'ensemble de la société québécoise et l'État, en tant que garant des droits, a un rôle à jouer dans l'élimination de la pauvreté. Le Québec a les moyens d'assurer à chacune de ses citoyennes et à chacun de ses citoyens des conditions de vie exemptes de précarité et de pauvreté.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'usage nécessaire de l'analyse différenciée selon les sexes, doublée d'une analyse intersectionnelle :

[L]e gouvernement néglige de faire une analyse différenciée selon les sexes et légifère, par conséquent, sans considérer les effets distincts que ses lois peuvent avoir sur la réalisation de l'égalité entre les Québécoises et les Québécois. Sa négligence politique a pour conséquences de nombreux reculs en condition féminine, notamment sur les plans économiques, politiques et socioculturels : augmentation de la pauvreté des femmes, augmentation du chômage féminin, augmentation du travail invisible des femmes, diminution de la représentation politique des femmes, diminution de l'accès des

³⁵Déclaration de principe de la FFQ : <http://www.ffq.qc.ca/a-propos/qu%e2%80%99est-ce-que-la-ffq/declaration-de-principe/>

femmes aux études supérieures, diminution de l'accès des femmes aux soins de santé.³⁶

La lutte à la pauvreté passe par le renforcement du filet social qui inclut une bonification du régime de retraite, la hausse du revenu des personnes assistées sociales et l'augmentation du salaire minimum et des conditions de travail. L'accessibilité y joue aussi un rôle majeur : avoir accès à un logement de qualité et abordable, à une alimentation saine et à prix acceptable, à des services de santé et des services sociaux dans des délais raisonnables. La lutte à la pauvreté est aussi une question d'opportunités : l'opportunité pour les femmes d'avoir de la formation et des emplois diversifiés et valorisés en ayant droit à des mesures d'aide à l'emploi et la réinsertion professionnelle afin d'accéder à un salaire décent.

La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale passe aussi par la déconstruction et l'élimination des préjugés envers les femmes et les personnes en situation de précarité ou de pauvreté.

La prévention de la pauvreté repose donc à la fois sur l'amélioration du revenu des personnes et des familles, à la hauteur de la mesure du panier de consommation, ainsi que sur l'accès à des services publics universels et de qualité. La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ne peut pas se limiter à des « trucs » ou à des pratiques innovantes. Elle demande une intervention majeure de l'État, qui aura aussi pour effet de réduire les inégalités socioéconomiques.³⁷

Cela passe inévitablement par une meilleure distribution de la richesse et une ÉCONOMIE FÉMINISTE.

³⁶ Revue de la LDL sur les violences multiples envers les femmes (2015) Les centres de femmes : témoins des impacts de l'austérité sur les femmes par Valérie Gilker Létourneau, Co-coordonnatrice de L'R des centres de femmes du Québec

³⁷ Collectif pour un Québec sans pauvreté, (2015), Pour construire un Québec sans pauvreté : Quelques éléments d'analyse politique et extraits choisis

Liste de recommandations

RECOMMANDATION 1

Que le gouvernement s'inspire davantage de la vision du féminisme et du projet féministe de société et considère les résolutions adoptées lors des États généraux de l'action et de l'analyse féministes.

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement écoute et entende les femmes et le mouvement féministe dans leurs revendications et qu'il agisse en conséquence des revendications apportées par ces dernières pour favoriser l'autonomie économique de toutes les femmes.

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement actuel cesse de mettre en place des mesures austères qui vont à l'encontre de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement procède à une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle, de ses politiques fiscales de son plan d'action, de ses programmes et dans ses mesures, afin de rendre effectifs les principes de justice et d'égalité.

RECOMMANDATION 5

Que le gouvernement adopte, d'entrée de jeu, et fasse la promotion d'une vision féministe de l'économie et des finances publiques.

RECOMMANDATION 6

Que le gouvernement adopte un programme d'infrastructures sociales au même titre qu'il adopte des programmes d'infrastructures « traditionnelles » pour stimuler l'économie et la création d'emploi.

RECOMMANDATION 7

Que le gouvernement adopte les cinq revendications portées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, appuyer par l'ensemble du mouvement communautaire dans son prochain plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté.

RECOMMANDATION 8

Que le gouvernement retire le projet de loi 70 et mette en place des mesures viables qui favorisent la réinsertion socioprofessionnelle.

RECOMMANDATION 9

Que le gouvernement adopte les solutions fiscales et les mesures de contrôles de dépenses proposées par la Coalition Main Rouge et appuyé largement par le mouvement féministe et communautaire.

RECOMMANDATION 10

Puisque les groupes en défense collective des droits jouent un rôle crucial dans la lutte à la pauvreté, nous recommandons que le gouvernement augmente le financement des organismes en défense collective des droits et de l'ensemble des groupes de femmes et communautaires.